

NOS PRODUITS

Le prêt Rénovation

A la CISPM, un produit souvent méconnu, le **Prêt Rénovation**, est à disposition des particuliers, coopérateur ou non, pour des projets de toute ampleur sur leur résidence principale.

Son objet : la rénovation du bâti, du toit aux menuiseries, salle de bain ou même cuisine... C'est aussi la réhabilitation plus profonde d'un patrimoine ancien, à réadapter aux modes de vie d'aujourd'hui.

Et dans une logique de transition énergétique, c'est la possibilité de modifier sa chaudière ou ses installations vers des systèmes moins gourmands.

CISPM T2 2019



A L'EPOQUE

Nous sommes en 1949, et la CISPM va naître : à l'époque, ce sont notamment le Président du Conseil Général, le Sénateur et le représentant de la Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer qui s'émeuvent de la situation du logement sur l'archipel.

Une première dotation permet à la Coopérative, fraîchement créée, de prêter à quelques 39 bénéficiaires.

70 ans plus tard, plus de 1700 foyers auront sollicité la CISPM et financé ainsi leur projet de vie, en construction, acquisition ou rénovation.

L'ACTU

Les comptes 2018 de la Coopérative ont été arrêtés le 6 mai 2019 par son Assemblée Générale. Le résultat consolidé s'élève à **29 000 €**, pour un Produit Net Bancaire de **484 000 €**.

La CISPM poursuit la mise en place de son Plan d'Orientation Stratégique, en se concentrant notamment sur la refonte de son recueil de procédures.

Pour plus d'information, le Rapport d'Activité 2018 de la Coopérative est disponible en agence et sur le lien suivant !

[Rapport Activité 2018](#)

CONTACT

Coopérative Immobilière de Saint-Pierre et Miquelon

Tél : 41 03 40

cispm@cheznoo.net

cispm.unblog.fr

5_ Rue Maréchal Foch
BP 4025 – 97500
Saint-Pierre

FOCUS

La garantie emprunteur, Kézako ?

Lorsque que l'on bénéficie d'un prêt bancaire, une garantie emprunteur peut être demandée : elle permet au titulaire du prêt d'être couvert en cas d'incapacité (maladie, décès) pour le remboursement de ses échéances.

Pour la CISPM, elle est un outil important afin de sécuriser chaque projet individuel et de pouvoir accompagner ainsi un maximum de bénéficiaires.

Elle est souscrite par les coopérateurs auprès de compagnies d'assurance notoirement reconnues. Le coût varie en fonction de différents éléments commerciaux, et du profil du demandeur.